



**Norme
internationale**

ISO 105-C12

**Textiles — Essais de solidité des
coloris —**

Partie C12:
**Solidité des coloris au lavage
industriel**

Textiles — Tests for colour fastness —

Part C12: Colour fastness to industrial laundering

**Deuxième édition
2024-02**

iteh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 105-C12:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4abca8b6-b29c-4f17-87aa-d72d758830b2/iso-105-c12-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4abca8b6-b29c-4f17-87aa-d72d758830b2/iso-105-c12-2024>

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 105-C12:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4abca8b6-b29c-4f17-87aa-d72d758830b2/iso-105-c12-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4abca8b6-b29c-4f17-87aa-d72d758830b2/iso-105-c12-2024>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principe	2
5 Réactifs et matériaux	2
6 Appareillage	3
7 Éprouvettes	3
7.1 Éprouvette d'étoffe	3
7.2 Tissus témoins	3
8 Modes opératoires d'essai	4
8.1 Préparation de la solution de lavage	4
8.1.1 Essais sans ajout de peroxyde d'hydrogène	4
8.1.2 Essais avec ajout de peroxyde d'hydrogène	4
8.1.3 Essais avec ajout de perborate de sodium (ou percarbonate de sodium) et de tétraacétyléthylènediamine (acide peracétique)	5
8.2 Essais sur les éprouvettes	5
9 Rapport d'essai	6
Annexe A (normative) Composition nominale en pourcentage du détergent	7
Bibliographie	9

Document Preview

[ISO 105-C12:2024](https://standards.iteh.ai/standards/iso/4abca8b6-b29c-4f17-87aa-d72d758830b2/iso-105-c12-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4abca8b6-b29c-4f17-87aa-d72d758830b2/iso-105-c12-2024>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de propriété revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*, sous-comité SC 1, *Essais des textiles colorés et des colorants*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 248, *Textiles et produits textiles*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 105-C12:2004), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- l'ISO 105-F:1985 ayant été annulée et les conditions d'essai de lavage industriel étant rarement utilisées pour les étoffes principalement composées de fibres délicates (la soie ou la laine par exemple), il n'a pas semblé convenable d'incorporer l'ISO 105-C12:2004/Cor 1:2007 à cette méthode;
- l'ISO 3696 a été ajoutée et l'ISO 105-A01:1994 a été remplacée par l'ISO 105-A01 dans [l'Article 2](#);
- le titre de [l'Article 5](#) (anciennement Article 4) a été révisé, passant de «Réactifs» à «Réactifs et matériaux»;
- la phrase «Un autre détergent adapté peut être utilisé comme convenu entre les parties intéressées.» a été ajoutée en [5.1](#) (anciennement 4.1);
- il a été clarifié que 30 % est une fraction massique en [5.3](#) (anciennement 4.3);
- le percarbonate de sodium a été ajouté comme réactif facultatif en [5.6](#), en [8.1.3](#), dans le [Tableau 1](#) et en [A.1](#) (anciennement 4.6, 7.1.3, Tableau 1 et A.1);
- «voir l'ISO 105-A01:1994, 8.2» a été remplacé par «conforme à l'ISO 3696» en [5.7](#) (anciennement 4.7);
- «tissus témoins» et «échelles de gris» ont été déplacés vers l'article «Réactifs et matériaux»;

ISO 105-C12:2024(fr)

- la mention «s'agissant soit d'un tissu témoin multifibre, soit de deux tissus témoins monofibres, tel que spécifié dans l'ISO 105-A01.» a été ajoutée en [5.8](#) (anciennement 5.4);
- la phrase «Conditionner l'échantillon pendant 24 h avant de procéder à l'évaluation pour tenir compte de la dégradation temporaire des couleurs due à la chaleur.» a été supprimée en 6.6 (anciennement 5.6);
- la phrase «Balance, avec une précision d'affichage de 0,01 g.» a été ajoutée dans [l'Article 6](#) (anciennement Article 5);
- les dimensions du tissu témoin multifibre TV, à savoir 80 mm × 100 mm, ont été ajoutées en [7.2](#) (anciennement 6.2);
- la [Figure 1](#) a été révisée;
- le terme «agitateur» a été remplacé par «agitateur mécanique» en [8.1](#) (anciennement 7.1);
- «à l'eau courante froide pendant 10 min» a été remplacé par «dans de l'eau courante froide du robinet jusqu'à ce qu'ils soient propres» et une NOTE a été ajoutée afin de vérifier le degré de propreté de l'éprouvette rincée en [8.2.2](#) (anciennement 7.2.2);
- l'exigence relative au conditionnement de l'éprouvette en [8.2](#) (anciennement 7.2) a été révisée;
- le contenu du Rapport d'essai a été amélioré;
- [l'Annexe A](#) a été révisée, passant d'«informative» à «normative»;
- la [Formule \(A.1\)](#) a été améliorée;
- les références bibliographiques ont été mises à jour.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 105 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

[ISO 105-C12:2024](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4abca8b6-b29c-4f17-87aa-d72d758830b2/iso-105-c12-2024>

Introduction

La méthode d'essai du présent document a vocation à reproduire l'effet du lavage complet réalisé lors des modes opératoires de lavage industriel, par opposition aux méthodes d'essai de lavage domestique présentées dans l'ISO 105-C06, l'ISO 105-C08 et l'ISO 105-C10. Quatre conditions d'essai sont décrites, une à (92 ± 2) °C pour l'évaluation des vêtements de travail et trois, comme indiqué ci-dessous, à (75 ± 2) °C pour l'évaluation du linge de lit, du linge de table et des vêtements d'entreprise:

- sans ajout de composés de blanchiment au peroxyde;
- avec ajout de peroxyde d'hydrogène (pour le blanchiment des vêtements de travail blancs avec des garnitures colorées);
- avec ajout de perborate de sodium tétrahydraté (ou percarbonate de sodium) et de tétraacétyléthylènediamine (TAED) (pour le blanchiment des vêtements de travail blancs avec des garnitures colorées).

NOTE L'ajout de TAED/perborate (ou percarbonate) constitue un moyen stable et pratique de produire de l'acide peracétique *in situ*.

La présente méthode d'essai ne reproduit pas l'effet des agents azurants optiques.

Cette méthode et les méthodes d'essai à cycle unique décrites dans l'ISO 105-C06 et l'ISO 105-C08 pourraient ne pas reproduire l'effet d'étoffes colorées traitées avec certains agents de fixation des colorants et apprêts après plusieurs lavages industriels (5 à 10).

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 105-C12:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4abca8b6-b29c-4f17-87aa-d72d758830b2/iso-105-c12-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4abca8b6-b29c-4f17-87aa-d72d758830b2/iso-105-c12-2024>